

Coupes Nationales U15 et U17 FSCF
Phase Finale
2015 - 2016
REGLEMENT

Poules

Les Equipes: 3 équipes par Poules:

- **Poule U15** MSO - STE MELANIE - ST MENET
- **Poule U17** MSO - HAUT PILAT - JAM

Durée des matchs: Samedi

2 X 25 minutes (Catégorie U 15)

2 X 30 minutes (Catégorie U 17)

Durée des matchs: Dimanche

2 X 20 minutes (Catégorie U 15)

2 X 25 minutes (Catégorie U 17)

En cas de match nul à la fin d'un **match** (**Samedi ou Dimanche**), pas de prolongation. Le résultat du match est conservé.

Joueurs: 16 joueurs sur la feuille de match pour tout le week-end ,
15 joueurs pourront participer à chaque rencontre.

Licences FSCF: Présentation obligatoire pour tous les joueurs; licences dûment validées avec photos collés.

Remplacements: Tout joueur remplacé devient remplaçant.

Feuille de Match:

Il sera demandé à chaque équipe de remplir une feuille de match

<u>Classements:</u>	Victoire	4 points
	Match Nul	2 points
	Match perdu	1 point
	Forfait	0 point

Le classement est effectué en fonction des résultats des 4 Matches par catégorie (Aller- Retour)

En cas d'égalité à la fin de la poule, il sera tenu compte dans l'ordre:

- Goal avérage Particulier
- Goal avérage Général
- de la meilleure attaque
- de la meilleure défense
- 1 série de 5 tirs au but entre les équipes concernées.

En cas d'égalité parfaite entre les trois équipes de la Poule, il sera effectué 3 séances de Tirs aux buts.

Le vainqueur sera celui qui aura gagné le plus de séance.

En cas d'égalité parfaite,

- Il sera fait la somme par équipe des tirs aux buts réussis (sans tenir compte d'un éventuel finish)
- Il sera fait la somme par équipe des tirs aux buts encaissés (sans tenir compte d'un éventuel finish)
- Si égalité parfaite, tirage au sort.

Expulsion En cas de carton rouge, le joueur concerné est automatiquement suspendu pour le match suivant.

Les responsables de la Fédération présents sur le site en collaboration avec l'arbitre décideront du nombre de match de suspension en fonction de la gravité de la faute.

En cas de litige: Une Commission formée de 2 membres de la Commission départementale et d'un membre du corps Arbitral, statuera.

La Commission de Football